

# Procès-verbal des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL de VILLARD-SALLET

## Séance du 29 novembre 2018

Le vingt-neuf novembre deux mille dix-huit à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la suite de la convocation adressée par Mr Le Maire, MESTRALLET Jean-Claude, le 20 Novembre 2018

**Présents :** MM. MESTRALLET Jean-Claude, GUCHER Dolorès, VEROLLET Guillaume, COMTE Pierre, CADOUX Suzanne, MESTRALLET Aline, HUGUENIN Jean-Jacques, ESQUENET Christophe, DELACUVELLERIE Inès

**Absente excusée :**

**Absente pour indisponibilité :** GUCHER Catherine

La séance est ouverte à 20 H 00

Présence de quatre administrés à cette séance.

Conformément à l'article L-2121-15 du CGCT, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance :

M. VEROLLET Guillaume est désigné secrétaire par le conseil municipal et accepte les fonctions.

Le compte-rendu de la séance du 30 octobre 2018 est approuvé par l'ensemble du conseil municipal avec un erratum de la part de Suzanne CADOUX portant sur la 1<sup>ère</sup> tranche de sécurisation le Mollaret et la clarification de sa position par rapport à ce projet. Suzanne CADOUX se prononce en faveur de ce projet, qu'elle considère comme nécessaire au bien-vivre ensemble. C'est pourquoi elle a voté en faveur de la demande de subvention. En revanche, elle ne se montre pas favorable au projet tel qu'il a été proposé par le bureau d'études EMOA et retenu par les autres élus. Elle regrette notamment l'étendue de la zone à 30 Km dès l'entrée du village (RD 924), qui nécessite l'installation d'un équipement supplémentaire (type dos d'âne) alors que l'urbanisation de cette zone est peu importante et ne s'apparente pas à une zone « cœur de village ». A son sens, la limitation à 50 km et le maintien d'écluses telles qu'elles sont présentes actuellement étaient suffisants.

Rappel de l'ordre du jour :

Finances :

- Bilan Scolaire Année 2017-2018
- Bilan enfouissement réseaux secs le Mollaret
- Délibération versement subvention à l'espaces Belledonnes

Travaux

- Tranche VC1 : Transmission du dossier technique aux entreprises dans le cadre de la procédure du marché public.
- Route de la Vignette : demande de subvention au FDEC 2019 en partenariat avec la Commune de la Trinité et Syndicat des Eaux de Chamoux. Le devis établi à la demande du syndicat de Chamoux.
- Devis Installation alarme incendie Mairie / Salle Polyvalente.

Points divers :

- PLU : Défense recours Milan
- Débriefing sur soirée débat du 09.11
- Avancement convention location salle Polyvalente
- Agent recenseur.

**I. Finance**

**a) Bilan scolaire année 2017-2018**

Le Maire rappelle le nombre d'enfants pour l'année scolaire :

173 enfants au total, dont 116 primaires et 57 maternelles.

**Le coût par enfant pour l'année scolaire 2017-2018**, après déduction des recettes (hors cotisation provisionnelle), s'élève à :

- Pour les primaires : 358.48 €
- Pour les maternelles : 1131.85 €

Un acompte de 300€ par enfant ayant été appelé en début d'année scolaire 2017-2018, il reste à prélever par enfant :

- De primaire : 58.48 €
- De maternelle : 831.85 €

Communes	Nombre enfants primaires	Solde de cotisation pour les enfants de primaire	Nombre enfants maternelles	Solde de cotisation pour les enfants de maternelle	TOTAL
ETABLE	24 +1/5	1403.52 11.70	9	7486.65	8 901.87€
LA TABLE	12 +1/5	701.76 11.70	7	5 822.95	6 536.41€
LA TRINITE	24 +1/5	1403.52 11.70	17	14141.45	15 556.67€
ROTHERENS	32 + 1/5 - 179.24€ radiation d'1 enfant	1871.36 11.70	11	9150.35	10 854.17€
VILLARD-SALET	17 + 1/5	994.16 11.70	12	9982.20	10 988.06€
LA CROIX DE LA ROCHETTE	4 - 1 117.75€ : radiation 2 enfants	233.92	1	831.85	-51.98 €
LA ROCHETTE	2	116.96	0		116.96€
					52 802.16€

Pour l'année scolaire 2018-2019 :

155 enfants sont inscrits pour l'année scolaire 2018-2019, dont 26 pour Villard-Sallet (11 maternelles et 15 primaires).

**b) Bilan enfouissement réseaux secs le Mollaret.**

BILAN ENFOUISSEMENT RESEAUX SECS LE MOLLARET		
Appel de fonds (Marché)	Participation SDES	Participattion Communes
122 852,16 € TTC	43 467,72 TTC	79 384,43 € TTC
Montant Total desopérations	Participation SDES	Participattion Communes
93 478,48 € TTC	36 983,29 € TTC	56 495,19 TTC

A noter que la commune ne récupère pas de FCTVA dans les marchés d'enfouissement de réseaux secs.

**c) Délibération versement subvention à l'espaces Belledonnes. (Délibérations n°1)**

Dans le cadre du projet culturel Belledonne et Veillées, l'attribution de Subvention versée à l'Espace Belledonne s'élève à 384 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Accepte** l'attribution de subvention à hauteur de 384 €
- **Autorise** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet

## **II. Travaux**

### **a) Tranche VC1 : Transmission du dossier technique aux entreprises dans le cadre de la procédure du marché public.**

En amont du lancement de la procédure des marchés publics, le dossier technique a été transmis à trois entreprises afin de préparer la rencontre avec la commission travaux.

### **b) Route de la Vignette : demande de subvention au FDEC 2019 en partenariat avec la commune de la Trinité et le Syndicat des eaux de Chamoux. Le devis établi à la demande du syndicat de Chamoux.**

Le syndicat des Eaux de Chamoux devait reprendre partiellement la chaussée. Le maire a demandé une mutualisation des travaux avec la commune de la Trinité et le syndicat de façon à reprendre l'intégralité de la surface de la chaussée. Une délibération à l'unanimité a été prise dans le cadre du FDEC 2019 pour un montant de travaux partie communale s'élevant à 7647,50 HT avec un taux de subvention à 43 %.

### **c) Devis installation alarme incendie Mairie / Salle Polyvalente.**

Suite à la visite de la commission de sécurité en Mai 2018, il a été demandé la reprise de l'alarme incendie. Deux devis ont été établis, avec des bases de travaux différents :

- Reprise partielle au niveau de la salle polyvalente pour un montant de 1 550 € HT.
- Reprise total des bâtiments pour un montant de 3 364.54 HT.

Ces travaux nécessaires à la sécurité des personnes et des biens seront inscrits au BP 2019, cependant, une analyse technique plus pertinente sera demandée avant le lancement de cette opération.

## **III. Points Divers**

### **a) PLU : Défense recours Milan.**

En réunion préparatoire Jeudi 15 Novembre la défense des intérêts communaux a été présentée aux élus, aucune remarque n'a été formulée à ce sujet.

### **b) Débriefing sur soirée débat du 09.11**

Cette soirée a été très appréciée par les membres présents et également par les différents intervenants.

Suite aux diverses questions et interrogations de nos administrés, l'équipe municipale s'engage dans la mesure de ses compétences de répondre point par point, à défaut les services d'appui (SPA, Gendarmerie, Sibresca ou autre) seront sollicités pour amener des réponses et ou actions.

Il est rappelé qu'un cahier de doléances est à disposition des habitants à l'entrée du secrétariat de mairie

Dans la continuité des soirées débat, il est proposé d'échanger sur lesancements de travaux, les projets à venir etc... Il a été décidé que la commune organisera une rencontre pour accueillir les nouveaux habitants qui se sont installées sur l'année en cours sera programmée sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Ces échanges, débats, ne peuvent être que plus bénéfiques au bien vivre ensemble de notre village.

**c) Avancement convention location salle polyvalente.**

Le maire tient à souligner le travail de qualité fournit par Inès et Suzanne, il reste des points à travailler. Ces points portent principalement sur les annexes (chapiteau, parc communal, prix journée en week end).

Ils seront délibérés prochainement permettant d'être opérationnel pour janvier 2019.

**d) Agent recenseur.**

Le recensement communal se déroulera ente le 15 Janvier 2019 et le 15 Février 2019.

L'agent recenseur retenu est Mr Yvon BERNARD-MAUGIRON.

Nous remercions et invitons la population à lui réserver un bon accueil lors de ses différentes missions et interventions.

**IV. Questions diverses**

**a) Organisation Belledonne et Veillées.**

Pierre COMTE représentera la commune le 11 Décembre 2018 dans le cadre des projets 2019.

Aux projets 2019 sont favorables Dolorès GUCHER, Pierre COMTE, Suzanne CADOUX, Jean-Claude MESTRALLET, Guillaume VEROLLET et Inès DELACUVELLERIE, se sont abstenus MESTRALLET Aline, HUGUENIN Jean-Jacques et ESQUENET Christophe.

La prochaine réunion du conseil municipal est à confirmer pour le Jeudi 20 Décembre 2018 à 20h00.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 22H00.

Le Maire  
Jean-Claude MESTRALLET

